

Communiqué de presse
Paris, le 19 juin 2023

SALON DU BOURGET

La FNAM se félicite des premières mesures annoncées par le Président de la République pour faciliter la transition énergétique du secteur aérien

Le secteur aérien est résolument engagé dans sa décarbonation. Il est le premier à avoir remis le 14 février dernier au Gouvernement sa feuille de route de transition énergétique conformément à l'article 301 de la loi Climat et Résilience. Cette feuille de route, associant l'expertise de l'industrie, des entreprises du secteur de l'énergie et de l'État, présente des scénarios ambitieux et réalistes pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle appelle en particulier à la mobilisation de tous les acteurs dont les producteurs de carburant pour la constitution d'une filière de carburants aéronautiques durables.

Dans ce contexte, la FNAM se félicite du soutien affiché par le Président de la République à l'occasion de la tenue du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) du Bourget, au secteur aérien français en tant que filière d'excellence contribuant fortement à la souveraineté économique du pays et à ses exportations.

Elle se réjouit notamment d'un accompagnement par les pouvoirs publics permettant de préparer les ruptures technologiques du secteur de l'aviation en développant de nouvelles technologies comme l'hybride, l'électrique ou l'hydrogène tout en favorisant l'ultra sobriété des avions et la possibilité d'emport de 100% de carburants aéronautiques durables (CAD).

Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM, a tenu à rappeler que « *le développement d'une filière de carburants aéronautiques durables est indispensable afin de permettre au secteur d'atteindre son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 puisque les CAD permettent plus de la moitié des efforts de réduction des émissions nécessaires* ».

Il a noté avec satisfaction ce premier pas que constitue la volonté gouvernementale d'accélérer le développement et la structuration de la filière des CAD au travers d'une enveloppe de 200 millions d'euros qui permettront de contribuer à décarboner le secteur aérien dans une optique de souveraineté énergétique du pays.

Il a précisé à cet égard que « *l'ambition française en la matière ne saurait toutefois être inférieure à celle de nos voisins européens allemands, britanniques ou néerlandais dans le développement de ces carburants de nouvelle génération comme les e-carburants. Un mécanisme financier devrait venir réduire pour les compagnies le différentiel de coût entre les CAD et le kérosène fossile.* ».

Pour la FNAM, il est nécessaire que ces efforts en faveur de la décarbonation du transport aérien s'inscrivent dans la durée avec l'ambition de préserver le mouvement de démocratisation du transport aérien.

La réglementation mise en place est enfin clé. Il convient de procéder sans naïveté et régler à l'échelle globale afin de préserver des conditions de concurrence équitables au niveau international. Il est tout aussi essentiel que le secteur aérien français puisse, en sortie de crise COVID, bénéficier des moyens financiers nécessaires à cette décarbonation et que la fiscalité pesant sur le transport aérien soit réinvestie dans la transition énergétique du secteur.





Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Plus d'informations sur www.fnam.fr

